

**13 mai 2020**  
**COVID-19**

Au cours des dernières semaines, les assureurs membres de la Corporation des assureurs directs de dommages du Québec (Cadd) ont mis en place différentes actions pour soutenir leurs assurés en cette période difficile.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de votre assureur direct afin de prendre connaissance des différentes mesures mises en place pour soutenir les assurés, ainsi que des pages d'information et des foires aux questions.

En cette période difficile, sachez que vous pouvez toujours compter sur votre assureur direct de dommages ainsi que sur l'engagement de leurs employés à assurer le bon déroulement des activités.

Alain Camirand  
Président du conseil